

Plan stratégique  
2020-2023



# Mission

Le SCCCUS a comme mandat – en négociant la convention collective de travail et en veillant à son application – de voir à la sauvegarde et au développement des intérêts de ses membres sur le plan professionnel, économique et politique.

# Valeurs

- Promouvoir la **solidarité** entre ses membres, envers la communauté universitaire et la communauté en général, à travers des implications et des actions de collaboration.
- Mettre de l'avant le **professionnalisme** de ses membres, en appuyant leurs démarches professionnelles à travers une valorisation de leur enseignement et de leurs réalisations et en misant sur l'accessibilité aux activités de perfectionnement.
- Faire preuve d'**ouverture** à l'égard de tous ses membres et de leurs opinions.
- Miser sur l'**engagement** de ses membres à s'impliquer dans les instances syndicales et universitaires et à contribuer à la qualité et au développement de la formation qui y est offerte.

**Axe 1**

*Accroître le sentiment  
d'appartenance au  
SCCCUS*

**Axe 2**

*Valoriser la  
fonction de  
chargées et  
chargés de cours*

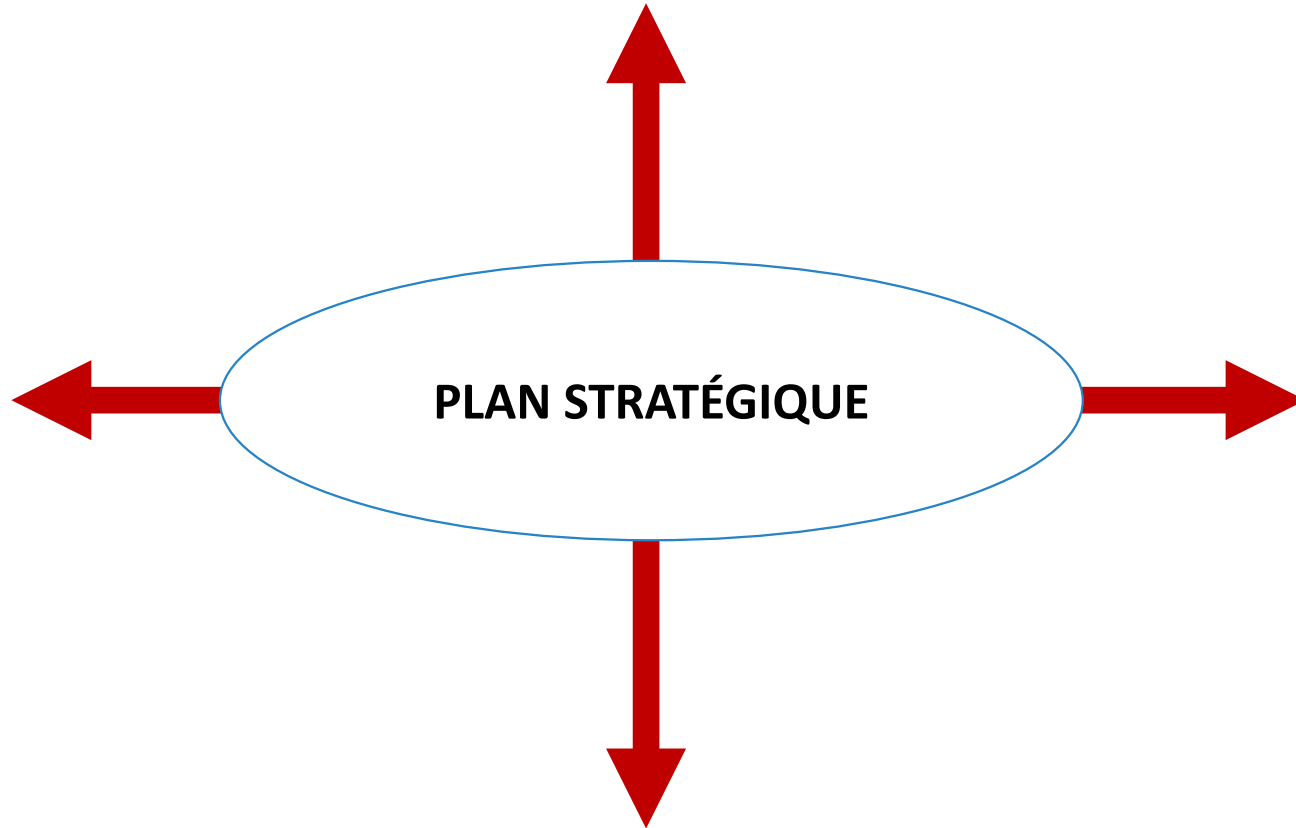
**PLAN STRATÉGIQUE**

**Axe 3**

*Veiller au respect des  
droits de ses membres*

**Axe 4**

*Promouvoir une vie et  
une vision syndicales  
renouvelées*




**Axe 1**  
*Accroître le  
sentiment  
d'appartenance  
au SCCCUS*

- I. Publiciser le rôle et les réalisations du syndicat et de ses membres
- II. Organiser davantage d'occasions d'échange et de rencontre
- III. Être plus présents sur l'ensemble des lieux de travail, notamment à Longueuil
- IV. Circonscrire l'identité professionnelle des chargées et chargés de cours, anticiper son évolution et mettre en lumière les aspirations professionnelles de ses membres

## Axe 2

### *Valoriser la fonction de chargées et chargés de cours*

- 
- I. Promouvoir l'expertise de nos membres
  - II. Faire en sorte que soient reconnues et prises en compte la variété des contextes d'enseignement et des tâches réalisées par nos membres partout à l'Université de Sherbrooke

**Axe 3**  
*Veiller au respect des droits de ses membres*

- I. Mettre en place des mécanismes efficaces de sensibilisation de l'employeur et d'information à nos membres concernant notre convention collective
- II. Revendiquer l'amélioration de la santé organisationnelle à l'Université de Sherbrooke
- III. Faire reconnaître nos membres comme des acteurs importants et pertinents dans les instances décisionnelles et consultatives de l'Université de Sherbrooke

**Axe 4**  
*Promouvoir  
une vie et une  
vision syndicale  
renouvelées*

- I. Accroître et maintenir notre participation aux diverses instances syndicales locales et provinciales
- II. Créer davantage de liens intersyndicaux avec d'autres organisations partageant des enjeux communs, notamment les autres syndicats universitaires de chargées et chargés de cours
- III. Contribuer à l'éducation syndicale de nos membres



**Axe 1**

*Accroître le sentiment  
d'appartenance au  
SCCCUS*



**Axe 2**

*Valoriser la  
fonction de  
chargées et  
chargés de cours*



**Axe 3**

*Veiller au respect des  
droits de ses membres*



**Axe 4**

*Promouvoir une vie et  
une vision syndicales  
renouvelées*



## À propos

- Accrédité en 1982, le SCCCUS regroupe près de 2600 membres. Ceux-ci œuvrent dans toutes les facultés de l'Université.
- Représentant parfois plus de 80% de l'effectif enseignant d'un département, le personnel chargé de cours constitue un rouage essentiel au fonctionnement de l'institution.
- Le SCCCUS est présentement composé à 48% d'hommes et 52% de femmes, de 23 à 87 ans.
- La majorité des chargées et chargés de cours possèdent des diplômes de 2e et 3e cycles, sinon une expérience professionnelle reconnue dans leur domaine d'enseignement.

## À propos

- Une centaine de nos membres, incluant les forfaitaires, donnent 8 cours et plus par année, soit l'équivalent d'une pleine charge d'enseignement.
- Sur les 20 échelons de l'échelle salariale, près de 2000 membres sont au premier échelon et 34 membres sont au dernier échelon. Un échelon équivaut à 8 cours de 3 crédits.
- Bon nombre de nos membres œuvrent à temps plein ou à temps partiel en dehors de l'Université, que ce soit dans le secteur public ou au privé. Leur enseignement est généralement lié à leurs champs d'expertise particuliers.
- Plusieurs chargées et chargés de cours sont également doctorants ou stagiaires postdoctoraux.